

Circulaire d'information n° 659

Procès-verbal du Bureau Exécutif – le 15 novembre 2024 Visioconférence

Destinataires : Membres du Conseil d'administration, Présidents des Comités Régionaux & Départementaux, Responsables Arbitres de région, Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral, Présidents et Présidentes des clubs affiliés	Membres présents : Jean-Michel CLEROY, Evelyne GLAIZE, Thierry De France, Jean CHESSE, Julien MEGRET, Catherine PELLEN, Michel DAUMAS, Geneviève FREUND
Rapporteurs : Evelyne GLAIZE, & Benoit RAVIER	Absent(s) excusé(s) : Dominique OHLMANN, Edwige ROLAND
Date de remise : 26/11/2024	Invités : Benoit BINON (DTN), Benoit RAVIER (DA) ;
Date de diffusion : 20/12/2024	

Sommaire

1 PROCES VERBAL DERNIÈRE REUNION (Cf. )	1
2 INFORMATIONS DU PRESIDENT ET INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES	1
3 DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	2
4 ACTIVITES SPORTIVES.....	2
5 DEVELOPPEMENT.....	5
6 ADMINISTRATIF, COMMUNICATION, MARKETING, DIVERS.....	5
7 FINANCES	5

Les débats

1 PROCES VERBAL DERNIÈRE REUNION (Cf.)

1.1. Procès-verbal de la réunion de bureau du 18 octobre 2024

La circulaire d'information n° 657 – procès-verbal de la réunion de bureau du 18 octobre 2024 – est adoptée à l'unanimité des votants.

2 INFORMATIONS DU PRESIDENT ET INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

2.1 Licences

Saison 2025

- 77598 licences à la date du Bureau exécutif
- Le record historique de la fédération est donc battu
- Le Bureau exécutif remercie et félicite les clubs qui ont su se mobiliser pour accueillir davantage de pratiquants.

2.2 Divers

- La WAE a validé la candidature du club de Montigny-lès-Cormeilles qui organisera la Coupe d'Europe de Run Archery en 2025 ;
- La FFTA et la FFSU ont arrêté le contenu de la nouvelle convention qui sera donc bientôt signée ;
- Un rendez-vous aura lieu avec la DGCCRF début décembre sur le classement en EPI de deux éléments : les palettes et les plastrons.

- Le Président effectue un retour sur la soirée des médaillés ; Le titre de l'archer de l'année a été décerné à Lisa BARBELIN.

3 DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

3.1 Plans DATA

Le prestataire qui avait été missionné dans le cadre du suivi de l'entraînement des équipes de France grâce à un plan de soutien numérique de l'ANS ne donne pas satisfaction. Le choix se porte désormais sur Captarget qui pourra faire du développement spécifique pour l'équipe de France à l'INSEP grâce à une nouvelle enveloppe de l'ANS.

4 ACTIVITES SPORTIVES

4.1 Championnat de France TAE

Le club de Saint-Avertin organisera le TAE par catégories et le club de Riom fera les Championnats de France jeunes et élites.

Le bureau exécutif valide à l'unanimité la répartition des championnats sur les deux clubs pour la saison 2025.

4.2 Championnat de France tir à 18m – Agen (archers de Boé)

- Adultes du 26 au 28 février
- Jeunes 28 février au 2 mars

La modification des dates est proposée pour tenir compte des zones de vacances scolaires. Pour rappel, il n'y a qu'un organisateur cette année. Le Bureau exécutif a été saisi à distance en amont de la réunion.

Le bureau exécutif valide à la majorité des votants (9 pour et 1 ne se prononce pas).

4.3 Quotas Championnat de France Tir à 18m

Elite

- Augmentation de deux archers en Arc Nu Femme afin de permettre d'avoir des 1/4 de finale et un peu plus de concurrence.

Jeune

- Meilleure répartition des quotas entre les catégories afin de valoriser des catégories sous-représentées par rapport à la population compétitive (+4 en U13FCL et U18FCL compensés par -4 en U15HCL et U18HCL pour garder le même nombre sur les départs) et (-2 en U18-U21FCO et +2 en U21FCL)
- Changement de l'ordre des départs par rapport à 2024

Adulte :

- 4 archers en BBH catégorie bien représentée avec le quota Elite.
- Changement d'affectation de départ pour les S3FCO et S3HCO pour pouvoir bien équilibrer en nombre les départs.
- Changement de l'ordre des départs par rapport à 2024 en tenant compte des contraintes d'organisation sur Agen avec les finales sur terrain spécifique le vendredi matin au moment de l'arrivée des jeunes pour leur championnat.

Quotas ELITE 2025 Tir à 18m :

Quotas 2025 championnat de France Elite Tir à 18m

Arme	Sexe	Elite	1er tour
BB	F	6	1/4
BB	H	8	1/4
CL	F	16	1/8ème
CL	H	16	1/8ème
CO	F	8	1/4
CO	H	16	1/8ème

Quotas par catégorie d'âge 2025 :

Circulaire d'information n° 659

Procès-verbal du Bureau Exécutif – le 15 novembre 2024 Visioconférence

Tir à 18m :

Quotas 2025 championnat de France Jeune Tir à 18m

Arme	Sexe	U13	1er tour	U15	1er tour	U18	1er tour	U21	1er tour
BB	F					7	1/2		
BB	H					9	1/4		
CL	F	24	1/8ème	40	1/16ème	60	1/16ème	26	1/8ème
CL	H	40	1/16ème	48	1/16ème	68	1/16ème	36	1/16ème
CO	F							10	¼
CO	H							16	1/8ème

Départ 1	128
Départ 2	128
Départ 3	128

384

Quotas 2025 championnat de France Adulte Tir à 18m

Arme	Sexe	U21	Senior 1	1er tour	Senior 2	1er tour	Senior 3	1er tour
BB	F			8				1/4
BB	H			24				1/8ème
CL	F		20	1/8ème	28	1/8ème	12	1/4
CL	H		32	1/16ème	68	1/16ème	34	1/16ème
CO	F		8	1/4	12	1/4	8	1/4
CO	H		16	1/8ème	28	1/8ème	16	1/8ème

Départ 1	128
Départ 2	128
Départ 3	128

384

Le bureau exécutif valide à la majorité des votants (7 pour, 1 abstention) les quotas proposés pour le championnat de France tir à 18m

4.3 Quotas Championnat de France TAE

Elite

- Stabilité du nombre de quotas proposé

Jeune

- Augmentation de +6 quotas pour équilibrer la répartition entre les catégories.
- Changement de l'ordre des départs par rapport à 2024

Adulte :

- Augmentation de 15% du nombre de compétiteurs en TAEN et 1% en TAE I.
- Sur les 3 prochaines années, nous avons des organisateurs pouvant garantir au minimum 58 cibles pour les qualifications.
 - Proposition d'augmenter de 24 archers le nombre de quotas en TAE N pour une meilleure représentation des catégories dans cette discipline de masse sur cibles anglaises.
 - Proposition d'augmenter de 24 archers le nombre de quotas en TAE I également pour une meilleure représentation des catégories.

Quotas 2025 championnats de France Elite TAE International

Arme	Sexe	Elite	1er tour
CL	F	24	1/16ème
CL	H	32	1/16ème
CO	F	12	1/8
CO	H	24	1/16ème

92

Quotas 2025 championnats de France Jeune TAE

Arme	Sexe	U13	1er tour	U15	1er tour	U18	1er tour	U21	1er tour
CL	F	24	1/6ème	33	1/12ème	36	1/12ème	18	1/6ème
CL	H	33	1/12ème	45	1/12ème	51	1/12ème	30	1/12ème
CO	F							6	1/4
CO	H							15	1/6ème

Départ 1	
Départ 2	

291

Circulaire d'information n° 659

Procès-verbal du Bureau Exécutif – le 15 novembre 2024 Visioconférence

Quotas 2025 championnats de France Adulte TAE National

Arme	Sexe	U21	Senior 1	Senior 2	Senior 3
BB	F		8		
BB	H		22		
CL	F		24	44	16
CL	H		40	92	60
CO	F		8	16	8
CO	H		12	40	34

Depart 1 212
Départ 2 212

424

Quotas 2025 championnats de France Adulte TAE International

Arme	Sexe	Senior 1	1er tour	Senior 2	1er tour	Senior 3	1er tour
CL	F	32	1/8ème	32	1/8ème	8	1/4
CL	H	72	1/8ème	88	1/8ème	32	1/8ème
CO	F	12	1/4	16	1/4	6	1/2
CO	H	40	1/8ème	58	1/8ème	28	1/8ème

Depart 3 212
Départ 4 212

424

Le bureau exécutif valide à l'unanimité des votants les quotas proposés pour le championnat de France TAE I et TAEN.

4.4 Quotas Championnat de France Beursault

- Les catégories Jeunes COF sont regroupées (manque chronique de compétiteurs).
- Les catégories Jeunes COH sont regroupées (manque chronique de compétiteurs).
- Les catégories arc droit sont en scratch par sexe.
- Les catégories arc nu sont nouvelles et en scratch par sexe.

	ARC CLASSIQUE		ARC A POULIES		ARC DROIT		ARC NU	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
U13	35	35						
U15	40	40						
U18	37	37	40/ 21	40/ 25				
U21	36	39						
Seniors 1	39	40/10	40/ 24	40/ 30	13	20	20	30
Seniors 2	37	39	40/ 24	40/ 25				
Seniors 3	35	37	40/ 15	40/ 20				

Pas de changement augmentation diminution nouveau	Ouvertes Ouvertes regroupées fermées
--	---

Le bureau exécutif valide à l'unanimité des votants les quotas proposés pour le championnat de France Beursault.

5 DEVELOPPEMENT

5.1 Labels/formation

Il est proposé au Bureau exécutif de décaler la date de fin de validité du statut actif au regard des contraintes de formation sur les clubs/bénévoles pour les labels, soit le 31/12 de l'année au lieu du 31/08. Dans le schéma des formations il faudra porter la date limite pour les formations continues des entraîneurs au 31/12 (et non plus au 31/8) afin de laisser aux archers concernés le temps de participer aux nombreuses formations continues du dernier trimestre (application pour saison 2025).

A corriger dans le guide des formations et dans le module labellisation.

Le bureau exécutif valide à l'unanimité des votants cette modification.

5.2 Tutoriels para-tir à l'arc

Il est proposé au Bureau exécutif de mettre à disposition des tutoriels « matériel » effectués dans le cadre d'une action pour le Para-tir à l'arc au CHU de Nantes. Conséutivement à cette demande, la transmission de ces tutoriels sera également faite aux clubs.

Le bureau exécutif valide à l'unanimité des votants la mise à disposition élargie de ces tutoriels.

6 ADMINISTRATIF, COMMUNICATION, MARKETING, DIVERS

6.1 CoSMoS

Il est proposé au Bureau exécutif de renouveler l'adhésion groupée.

Après discussion, il est convenu de budgérer 3600€ et de s'engager pour le début de l'année sur une somme de 3000€ dans le cadre de cette offre de service. Pour rappel, le CoSMoS est le syndicat majoritaire des employeurs du sport. La fédération prend à sa charge l'adhésion des structures affiliées dans la limite des montants évoqués ci-dessus.

Le bureau valide à l'unanimité des votants la reconduction de l'offre d'adhésion groupée au CoSMoS.

6.2 Equipementier FFTA

À l'issue de l'appel d'offres et des négociations avec deux marques Errea et Le Coq Sportif, il est proposé au bureau exécutif de reconduire Errea pour une durée de quatre ans pour le textile des équipes de France et des officiels techniques.

Il restera possible de se fournir en marque blanche sur des produits qu'Errea ne pourrait pas fournir avec la qualité suffisante.

Le Bureau exécutif valide à l'unanimité des votants le choix de l'équipementier fédéral pour la période 2025/2028.

6.3 Prestataire médailles

Suite au travail de mise en concurrence annuel des prestataires concernant les médailles décernées sur les compétitions fédérales, il a été convenu de renouveler le contrat avec le prestataire actuel, à savoir la société Initiatives.

6.4 Assemblée Générale ordinaire

L'Assemblée générale ordinaire se déroulera le weekend du 22/23 mars 2025 (lieu restant à déterminer). Le mandat du Commissaire aux comptes arrivant à son terme, il devra être proposé à l'assemblée un commissaire aux comptes pour les six prochaines années.

7 FINANCES

7.1 Situation financière

Le trésorier indique qu'après la reprise des fonds prévue dans le budget, celui-ci devrait être à l'équilibre à la fin de la saison.

Circulaire d'information n° 659

Procès-verbal du Bureau Exécutif – le 15 novembre 2024 Visioconférence

Le Journal Officiel du bureau du 15 novembre 2024

1 PROCES VERBAL DERNIÈRE REUNION (Cf.

1.2. Procès-verbal de la réunion de bureau du 18 octobre 2024

La circulaire d'information n° 657 – procès-verbal de la réunion de bureau du 18 octobre 2024 – est adoptée à l'unanimité des votants.

4 ACTIVITES SPORTIVES

4.1 Championnat de France TAE

Le club de Saint-Avertin organisera le TAE par catégories et le club de Riom fera les championnats de France jeunes et élites.

Le bureau exécutif valide à l'unanimité la répartition des championnats sur les deux clubs pour la saison 2025.

4.2 Championnat de France tir à 18m

- Adultes du 26 au 28 mars
- Jeunes les 29 et le 30 mars sur le weekend.

La modification est proposée pour tenir compte des zones de vacances scolaires. Pour rappel, il n'y a qu'un organisateur cette année. Le Bureau exécutif a été saisi à distance en amont de la réunion.

Le bureau exécutif valide à la majorité des votants (9 pour, et 1 ne se prononce pas).

4.3 Quotas Championnat de France Tir à 18m

Quotas ELITE 2025 Tir à 18m :

Quotas 2025 championnat de France Elite Tir à 18m

Arme	Sexe	Elite	1er tour
BB	F	6	1/4
BB	H	8	1/4
CL	F	16	1/8ème
CL	H	16	1/8ème
CO	F	8	1/4
CO	H	16	1/8ème

Quotas par catégorie d'âge 2025 :

Tir à 18m :

Quotas 2025 championnat de France Jeune Tir à 18m

Arme	Sexe	U13	1er tour	U15	1er tour	U18	1er tour	U21	1er tour
BB	F					7	1/2		
BB	H					9	1/4		
CL	F	24	1/8ème	40	1/16ème	60	1/16ème	26	1/8ème
CL	H	40	1/16ème	48	1/16ème	68	1/16ème	36	1/16ème
CO	F							10	¼
CO	H							16	1/8ème

Départ 1	128
Départ 2	128
Départ 3	128

384

Quotas 2025 championnat de France Adulte Tir à 18m

Arme	Sexe	U21	Senior 1			Senior 2	1er tour	Senior 3	1er tour
			1er tour	Senior 1	1er tour				
BB	F				8				1/4
BB	H				24				1/8ème
CL	F		20	1/8ème	28	1/8ème	12	1/4	
CL	H		32	1/16ème	68	1/16ème	34	1/16ème	
CO	F		8	1/4	12	1/4	8	1/4	
CO	H		16	1/8ème	28	1/8ème	16	1/8ème	

Départ 1	128
Départ 2	128
Départ 3	128

384

Circulaire d'information n° 659

Procès-verbal du Bureau Exécutif – le 15 novembre 2024 Visioconférence

Le bureau exécutif valide à la majorité des votants (7 pour, 1 abstention) les quotas proposés pour le championnat de France tir à 18m

4.3 Quotas Championnat de France TAE

Quotas 2025 championnats de France Elite TAE International

Arme	Sexe	Elite	1er tour
CL	F	24	1/16ème
CL	H	32	1/16ème
CO	F	12	1/8
CO	H	24	1/16ème

92

Quotas 2025 championnats de France Jeune TAE

Arme	Sexe	U13	1er tour	U15	1er tour	U18	1er tour	U21	1er tour
CL	F	24	1/6ème	33	1/12ème	36	1/12ème	18	1/6ème
CL	H	33	1/12ème	45	1/12ème	51	1/12ème	30	1/12ème
CO	F							6	1/4
CO	H							15	1/6ème

Départ 1
Départ 2

291

Quotas 2025 championnats de France Adulte TAE National

Arme	Sexe	U21	Senior 1	Senior 2	Senior 3
BB	F		8		
BB	H		22		
CL	F		24	44	16
CL	H		40	92	60
CO	F		8	16	8
CO	H		12	40	34

Depart 1 212
Départ 2 212

424

Quotas 2025 championnats de France Adulte TAE International

Arme	Sexe	Senior 1	1er tour	Senior 2	1er tour	Senior 3	1er tour
CL	F	32	1/8ème	32	1/8ème	8	1/4
CL	H	72	1/8ème	88	1/8ème	32	1/8ème
CO	F	12	1/4	16	1/4	6	1/2
CO	H	40	1/8ème	58	1/8ème	28	1/8ème

Depart 3 212
Départ 4 212

424

Le bureau exécutif valide à l'unanimité des votants les quotas proposés pour le championnat de France TAE et TAEN.

4.4 Quotas Championnat de France Beursault

Circulaire d'information n° 659

Procès-verbal du Bureau Exécutif – le 15 novembre 2024 Visioconférence

	ARC CLASSIQUE		ARC A POULIES		ARC DROIT		ARC NU	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
U13	35	35						
U15	40	40						
U18	37	37						
U21	36	39	40/ 21	40/ 25				
Seniors 1	39	40/10	40/ 24	40/ 30	13	20	20	30
Seniors 2	37	39	40/ 24	40/ 25				
Seniors 3	35	37	40/ 15	40/ 20				

Pas de changement
augmentation
diminution
nouveau

Ouvertes
Ouvertes regroupées
fermées

Le bureau exécutif valide à l'unanimité des votants les quotas proposés pour le championnat de France Beursault.

5 DEVELOPPEMENT

5.1 Labels/formation

Il est proposé au Bureau exécutif de décaler la date de fin de validité du statut actif au regard des contraintes de formation sur les clubs/bénévoles pour les labels soit le 31/12 de l'année au lieu du 31/08. Dans le schéma des formations il faudra porter la date limite pour les formations continues des entraîneurs au 31/12 (et non plus au 31/8) afin de laisser aux archers concernés le temps de participer aux nombreuses formations continues du dernier trimestre (application pour saison 2025).

Le bureau exécutif valide à l'unanimité des votants cette modification.

5.2 Tutoriels para tir à l'arc

Il est proposé au Bureau exécutif de mettre à disposition des tutoriels « matériel » effectués dans le cadre d'une action pour le Para tir à l'arc au CHU de Nantes. Consécutivement à cette demande, la transmission de ces tutoriels sera également faite aux clubs.

Le bureau exécutif valide à l'unanimité des votants la mise à disposition élargie de ces tutoriels.

6 ADMINISTRATIF, COMMUNICATION, MARKETING, DIVERS

6.1 CoSMoS

Il est proposé au Bureau exécutif de renouveler l'adhésion groupée.

Après discussion, il est convenu de budgéter 3600€ et de s'engager pour le début de l'année sur une somme de 3000€ dans le cadre de cette offre de service. Pour rappel, le CoSMoS est le syndicat majoritaire des employeurs du sport. La fédération prend à sa charge l'adhésion des structures affiliées dans la limite des montants évoqués ci-dessus.

Le bureau valide à l'unanimité des votants la reconduction de l'offre d'adhésion groupée au CoSMoS.

6.2 Equipementier FFTA

A l'issue de l'appel d'offres et des négociations avec deux marques Errea et Le Coq Sportif, il est proposé au bureau exécutif de reconduire Errea pour une durée de quatre ans pour le textile des équipes de France et des officiels techniques.

Il restera possible de se fournir en marque blanche sur des produits qu'Errea ne pourrait pas fournir avec la qualité suffisante.

Le bureau exécutif valide à l'unanimité des votants le choix de l'équipementier fédéral pour la période 2025/2028.